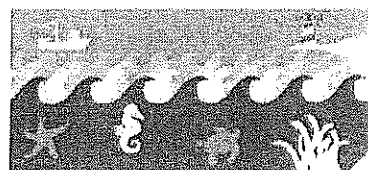
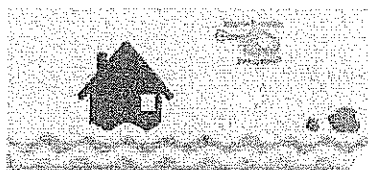


Consultation du public sur l'eau



L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?

Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

PROJETS DE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ET SON PROGRAMME DE MESURES ET DE PLAN DE GESTION DES RISQUES INONDATION DES BASSINS SEINE-NORMANDIE ET LOIRE-BRETAGNE

Des plans de gestion portant sur l'eau, les risques d'inondation et le milieu marin, sont en cours d'élaboration. Les projets sont soumis à l'avis du public et des assemblées avant leur adoption fin 2015.

Dans chaque bassin hydrographique, les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux et les plans de gestion des risques d'inondation fixeront pour 6 ans les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre. Sur le littoral et la mer, les actions pour le milieu marin sont définies à l'échelle des quatre sous-régions marines.

L'avenir de l'eau nous concerne tous. Donnez votre avis à partir du lien www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr.

Par ailleurs, les documents soumis à consultation sont accessibles, aux heures ouvrables, dans les préfectures et aux sièges de l'Agence de l'eau.